

# SOCIETE IMMOBILIERE BALIMA

**SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 34 880 000 DIRHAMS**

**SIÈGE SOCIAL : 2, ZANKAT TIHAMA - RABAT**

**R.C N° 1971 RABAT**

## AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE IMMOBILIERE BALIMA, société anonyme au capital de 34 880 000,00 DH, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle au siège de la société 2, Zankat Tihama à Rabat, le

**Lundi 24 juin 2013 à 16 heures**

En vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ◆ Rapport du Conseil d'administration sur la gestion et les opérations de l'exercice 2012 ;
- ◆ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux ;
- ◆ Approbation des bilans et comptes ;
- ◆ Quitus au Conseil d'administration ;
- ◆ Affectation des résultats ;
- ◆ Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration ;
- ◆ Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 et suivants de la loi 17-95 ;
- ◆ Approbation dudit rapport ;
- ◆ Quitus aux Commissaires aux Comptes ;
- ◆ Renouvellement des Commissaires aux Comptes.

Pour prendre part à cette Assemblée :

**Les propriétaires d'actions au porteur** devront déposer ou adresser au siège social, 5 jours avant la réunion, une attestation de propriété et de blocage délivrée par la banque ou par l'intermédiaire financier habilité, dépositaire des titres.

**Les titulaires d'actions nominatives** devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, avant le 17 juin 2013; ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires qui ne pourraient assister à cette assemblée et qui désireraient s'y faire représenter, pourront retirer au siège social de la société une formule de pouvoir qu'ils voudront bien remplir.

### **TRÈS IMPORTANT**

Les titulaires d'actions n'ayant pas encore inscrit leurs titres en compte sont invités à les déposer auprès de la Société Immobilière BALIMA, et ce, dans les meilleurs délais afin de pouvoir jouir des droits attachés aux titres.

Toute demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour doit être adressée au siège social de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de dix jours à compter de la publication de l'avis de convocation.

*Le Conseil d'Administration*

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUN 2013

### PROJET DES RESOLUTIONS

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes relatifs au bilan arrêté au 31 décembre 2012, approuve ces rapports dans toutes leurs parties ainsi que le bilan de l'exercice 2012.

En conséquence, elle donne quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'administration de sa gestion pour le mandat expiré.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée approuve l'affectation du bénéfice proposée par le Conseil d'administration :

Bénéfice de l'année 2012		13 953 979,03 DH
⇒ Réserve légale	(-)	391 538,48 DH
⇒ Aux 1 744 000 actions composant le capital social un premier dividende statutaire de 0.50 DH par action	(-)	872 000,00 DH
Ajouter le report à nouveau antérieur	(+)	9 237 199,94 DH
Soit un solde disponible de		21 927 640,49 DH
⇒ Aux 1 744 000 actions un dividende ordinaire de 3,50 DH. par action	(-)	6 104 000,00 DH
Soit un solde au report à nouveau de		15 823 640,49 DH

Le dividende par action s'élèvera donc à 4.00 DH., contre remise du coupon n°59 dont la date de mise en paiement sera fixée ultérieurement par le Conseil.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale fixe à la somme de 500 000,00 DH (CINQ CENT MILLE DIRHAMS) le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'administration pour l'exercice 2012.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi n°17-95, approuve ce rapport.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale donne aux Commissaires aux Comptes quitus entier et sans réserve de leur mission pour l'exercice 2012.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale renouvelle la mission de la société EURODEFI AUDIT et la société FFM AUDIT en qualité de Commissaires aux Comptes pour les trois prochains exercices.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.



# SOCIETE IMMOBILIERE BALIMA

BILAN DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2012 AU 31 DÉCEMBRE 2012

## TABLEAU DE FINANCEMENT

### I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B	
			Emplois C	Ressources D
1. Financement permanent	91 064 722,17	83 838 068,76		7 226 653,41
2. Moins actif immobilisé	75 290 516,65	78 438 312,70		3 147 796,05
3. FONDS DE ROULEMENT (A) FONCTIONNEL (1-2)	15 774 205,52	5 399 756,06		10 374 449,46
4. Actif circulant	21 176 368,05	1 547 508,49	19 628 859,56	
5. Moins Passif circulant	7 369 314,43	6 612 276,14		757 038,29
6. = BESOINS DE FINANCEMENT (B) GLOBAL (4-5)	13 807 053,62	-5 064 767,65	18 871 821,27	
7. TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF)	1 967 151,90	10 464 523,71		8 497 371,81

### II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		11 061 893,36		9 029 172,17
- Capacité d'autofinancement		17 340 293,36		14 811 693,95
- Distributions de bénéfices	6 278 400,00		5 755 200,00	
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISAT. (B)		3,00		1 900 000,00
* cessions d'immobilisations incorporelles				
* Diminution d'immobilisations corporelles			3,00	1 900 000,00
* cessions d'immobilisations financières				
* Récupérations s/créances immobilisées				
* AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)				
* Augmentations de capital, apports				
* Subvention d'investissement				
* AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				169 907,19
(nettes de primes de remboursement)				
<b>TOTAL I. RESSOURCES STABLES</b>		<b>11 061 896,36</b>		<b>11 099 079,36</b>
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOB. (E)	88 002,00			
* Acquisitions d'immobilisations, incorporelles				
* Acquisitions d'immobilisations, corporelles	80 722,00		966 545,68	
* Acquisitions d'immobilisations, financières	7 280,00		1 998 610,00	
* - Augmentation des créances				
* DIMINUTION DES CAPITAUX PROPRES (F)				
* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)		267 335,10		
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	332 109,80		351 364,82	
<b>TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>687 446,90</b>	<b>0,00</b>	<b>3 316 520,50</b>	<b>0,00</b>
III. VARIATION DE BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	18 871 821,27		3 575 340,30	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	8 497 371,81	4 207 218,56	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 559 268,17</b>	<b>19 559 268,17</b>	<b>11 099 079,36</b>	<b>11 099 079,36</b>

## ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	Montants exercice	Montants exercices précédents
. Avals et cautions		
. Engagements en matière de pensions de retraite et obligations similaires		
. Autres engagements donnés		
<b>TOTAL (1)</b>		

(1) Dont engagements ... l',gard d'entreprises liées .....

ENGAGEMENTS RECUS	Montants exercice	Montants exercices précédents
. Avals et cautions		
. Autres engagements reçus		
<b>TOTAL</b>		

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER 2012 AU 31 DECEMBRE 2012

### Aux actionnaires,

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2010, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la «SOCIETE IMMOBILIERE BALIMA» au 31 Décembre 2012. Lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 85.116.433,53 dirhams dont un bénéfice net de 13.953.979,03 dirhams.

### Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué celui-ci selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable afin que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants

## TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		Exploitation	Financières	Non couran.	Exploitation	Financières	Non couran.	
1. PROVIS. POUR DEPRECIATION ACTIF IMMOBILISE								
2. PROVISIONS REGLEMENTEES	1 314 032,50						102825,52	1 211 206,98
3. PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	128 340,80						78765,00	49 575,80
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>1 442 373,30</b>						<b>181590,52</b>	<b>1 260 782,78</b>
4. PROVIS. POUR DEPRECIATION ACTIF CIRCULANT	3 602 470,01	115559,80			693036,50			3 024 993,31
5. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	64 860,53							64 860,53
6. PROVIS. POUR DEPRECIATION COMPTES DE TRESOR								
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>3 667 330,54</b>	<b>115559,80</b>			<b>693036,50</b>			<b>3 089 853,84</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>5 109 703,84</b>	<b>115559,80</b>			<b>693036,50</b>		<b>181590,52</b>	<b>4 350 636,62</b>

## TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montant en devises	Montant sur l'Etat et Org. Publics	Montant sur entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 141 080,00</b>	<b>10141080,00</b>					<b>10000000,00</b>	
. PRETS IMMOBILISES	116 080,00	116080,00						
. AUTRES CREANCES FINANCIERES	10 025 000,00	10025000,00					10000000,00	
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 116 936,01</b>	<b>3124992,15</b>	<b>1991943,86</b>	<b>3005390,15</b>	<b>250670,77</b>			
. FOURNISSEURS DEBITEURS, AVANCES & ACOMPTE								
. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 721 545,14	3005390,15	1716155,01	3005390,15				
. PERSONNEL	20 102,00	19602,00	500,00					
. ETAT	250 670,77		250670,77		250670,77			
. COMPTES D'ASSOCIES								
. AUTRES DEBITEURS	100 000,00	100000,00						
. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	24 618,08		24618,08					

## TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur compt. nette de la sûreté donnée à la clôture
. SURETES DONNEES					
. SURETES RECUES					

(1) Gager: 1 - Hypothèque; 2 - Nantissement; 3 - Warrant; 4 - Autres: 5 (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur

## TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montant en devises	Montant sur l'Etat et Org. Publics	Montant sur entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>5 898 712,84</b>	<b>5898712,84</b>						
. EMPRUNTS OBLIGATAIRES								
. AUTRES DETTES DE FINANCEMENT	5 898 712,84	5898712,84						
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>7 304 453,90</b>		<b>7304453,90</b>			<b>871379,56</b>		
. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 047 770,30		1047770,30					
. CLIENTS CREDITEURS, AVANCES ET ACOMPTE	542 025,43		542025,43					
. PERSONNEL	1 228 000,06		1228000,06					
. ORGANISMES SOCIAUX	256 306,17		256306,17			256306,17		
. ETAT	615 073,39		615073,39			615073,39		
. COMPTES D'ASSOCIES	563 959,75		563959,75					
. AUTRES CREANCIERS	2 897 814,80		2897814,80					
. COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	153 504,00		153504,00					

Les Commissaires aux Comptes

EURODEFI AUDIT  
EURODEFI AUDIT SARL  
Rue Fidouzi Casablanca  
RC: 216885 - IF: 1114631  
T: 36393161 - FAX: 8444250

Abdelaziz ARJI  
Expert-Comptable DPLE

FFM AUDIT  
Le Commissaire aux Comptes  
Abdelkader BAHRI  
Expert-Comptable membre de l'Ordre  
F. F. MAUDIT  
7, Rue Ahmed Doukt. Casablanca  
Abdelkader BAHRI  
Expert-Comptable associé